

Commissioners' Desks

English version *** La version française suit ***

Update on CRA – PSAC-UTE collective bargaining (No. 15)

February 14, 2020

Now that the [public interest commission](#) (PIC) hearings have concluded, we are awaiting its final report. The recommendations included in this report are not binding; however, we are hopeful that they will assist the parties in reaching a settlement through further negotiations. This report is expected some time in March.

We believe it is important to clarify some facts regarding economic increase proposals in the current round of negotiations, which is a key component of all collective bargaining.

It is true the Canada Revenue Agency (CRA) has not formally presented an economic proposal to the Public Service Alliance of Canada – Union of Taxation Employees (PSAC-UTE) in this round of bargaining to date. The PSAC-UTE still has over one hundred outstanding bargaining demands yet to be prioritized. Given this, and without an estimate of the overall cost of a potential comprehensive settlement, the CRA could not, with clarity, table an economic proposal.

During the PIC hearings, the CRA explained its position related to economic increases and indicated that it was willing and prepared to offer wage increases similar to those recently offered to comparable groups in the federal public service in the context of a total settlement.

Economic increase and market adjustment offered in the federal public service

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Economic increase	1.25%	1.25%	2.00%	2.00%	1.50%	1.50%
Market adjustment	0.50%		0.80%	0.20%		
Total	1.75%	1.25%	2.80%	2.20%	1.50%	1.50%

The **compounded** rate of the above-noted wage increases offered in the federal public service over the six-year period would equal over **11.5%**.

Over the years, the CRA has offered its employees terms and conditions of employment that are not only competitive but often exceed those offered in the rest of the federal public service and the labour market in general.

The CRA remains committed and available to meet with the PSAC-UTE to reach a new collective agreement that is both fair to employees and reasonable for Canadian taxpayers. We will keep you informed of key information as it becomes available.



Bob Hamilton
Commissioner



Christine Donoghue
Deputy Commissioner

Canada Revenue Agency – Selected as one of the [Top 100 Employers in Canada](#) for the third year in a row!

To protect the environment, please read this message on your computer screen. Managers should make sure that staff who do not have access to email receive this information.

Version française * The English version precedes *****

Mise à jour sur les négociations collectives entre l'ARC et l'AFPC-SEI (n° 15)

Le 14 février 2020

Maintenant que les audiences de la [commission de l'intérêt public](#) sont terminées, nous attendons son rapport final qu'elle devrait remettre en mars. Les recommandations de ce rapport ne sont pas exécutoires; toutefois, nous espérons qu'elles aideront les parties à parvenir à un accord en poursuivant les négociations.

Nous jugeons important de clarifier certains faits concernant les propositions d'augmentations économiques dans le cadre du cycle de négociations actuel; les augmentations économiques constituent un élément clé de toute négociation collective.

Il est vrai qu'à ce jour, l'Agence du revenu du Canada (ARC) n'a pas officiellement présenté de proposition économique à l'Alliance de la Fonction publique du Canada — Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (AFPC-SEI) lors de cette ronde de négociations. L'AFPC-SEI a encore

plus d'une centaine de demandes en suspens pour lesquelles elle doit établir celles qui sont prioritaires. Dans cette situation et en l'absence d'estimation du coût total d'un éventuel règlement global, l'ARC n'a pas été en mesure de présenter, avec clarté, une proposition économique.

Au cours des audiences de la commission de l'intérêt public, l'ARC a expliqué sa position concernant les augmentations économiques et a indiqué qu'elle était disposée à offrir des augmentations salariales similaires à celles récemment offertes à des groupes comparables de la fonction publique fédérale dans le contexte d'un règlement global.

Augmentations économiques et ajustements au marché offerts dans la fonction publique fédérale

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Augmentations économiques	1,25 %	1,25 %	2,00 %	2,00 %	1,50 %	1,50 %
Ajustements au marché	0,50 %		0,80 %	0,20 %		
Total	1,75 %	1,25 %	2,80 %	2,20 %	1,50 %	1,50 %

Le taux **composé** des augmentations salariales offertes dans la fonction publique fédérale mentionnées ci-dessus au cours de la période de six ans équivaut à plus de **11,5 %**.

Au fil des ans, l'ARC a offert à ses employés des conditions d'emploi non seulement concurrentielles, mais souvent supérieures à celles du reste de la fonction publique fédérale et du marché du travail en général.

L'ARC demeure déterminée et disposée à rencontrer l'AFPC-SEI pour conclure une nouvelle convention collective qui soit à la fois juste pour ses employés et raisonnable pour les contribuables canadiens. Nous vous tiendrons au courant des développements clés à cet égard.



Le commissaire,
Bob Hamilton



La commissaire déléguée,
Christine Donoghue



L'Agence du revenu du Canada – Choisie comme l'un des [100 meilleurs employeurs au Canada](#) pour la troisième année consécutive (disponible en anglais seulement)!

Protégez l'environnement : lisez ce courriel à l'écran au lieu de l'imprimer.
Les gestionnaires doivent s'assurer que les employés qui n'ont pas accès au courriel reçoivent cette information.